SOIN ET PROTHÉSIE ONGULAIRE

5 solutions de prévention incontournables

SOLUTION N°2

→ Préservez la qualité de l'air du local de travail

L'air de votre local de travail peut contenir des vapeurs ou des poussières nocives. Pour prévenir les risques, il faut veiller à la bonne aération des locaux et utiliser des dispositifs d'aspiration.



→ Aérez et ventilez votre salon

Certains polluants peuvent être présents dans l'air de votre salon : il peut s'agir des vapeurs émises par les produits que vous utilisez (vernis, dissolvants, résine...) ou encore des poussières produites lors des opérations de ponçage.

Pour éviter de les respirer et améliorer la qualité de l'air, il faut veiller à aérer votre salon, grâce à une ventilation générale mécanique ou à défaut en ouvrant régulièrement vos portes et fenêtres.

Veillez à contrôler régulièrement le bon état et le bon fonctionnement des dispositifs d'aspiration et de ventilation. Pensez notamment à changer ou nettoyer les filtres.



→ Utilisez des tables aspirantes

Privilégiez l'utilisation de tables de travail équipées d'un dispositif d'aspiration. Les fentes situées sous l'endroit où les client(e)s posent leurs mains captent les vapeurs et les poussières nocives. Vous évitez ainsi de les respirer.

L'air aspiré au niveau des fentes doit être filtré pour piéger les particules et les gaz. Vous éviterez ainsi qu'ils ne soient réémis dans votre salon. Le dispositif d'aspiration peut aussi être raccordé directement au réseau de ventilation du local.

Veillez à ne pas obstruer la grille d'aspiration en y posant les produits ou le matériel.

→ Travail des résines et des gels acryliques



Les mesures les plus efficaces pour réduire les risques sont l'utilisation de produits sûrs ne contenant pas de substances dangereuses, ou le recours à des dispositifs d'aspiration et de ventilation performants.

Seul le port d'un masque de protection respiratoire de type A2P3 est recommandé, à ce jour, lors de l'utilisation des résines ou des gels acryliques.



Les masques de type chirurgicaux, en papier, ne protègent pas contre les vapeurs et les poussières nocives.

POUR ALLER PLUS LOIN

N'hésitez pas à vous faire aider. Contactez un spécialiste de la ventilation pour améliorer la qualité de l'air de votre salon. Votre service de santé au travail et les services prévention des Carsat/Cramif/ CGSS peuvent vous conseiller et vous accompagner pour prévenir les risques auxquels vous et vos salarié(e)s pouvez être exposés.

Découvrez d'autres bonnes pratiques de prévention sur la page Soin et prothésie ongulaire

> www.inrs.fr/prothesie-ongulaire



